

ASSISTANT-E EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES

- ▶ **COMPRENDRE**
- ▶ **ÉVALUER**
- ▶ **ENTRETENIR**

Exécuter de manière autonome des travaux de service et des réparations simples ainsi que des tâches plus exigeantes avec le soutien adapté. Acquérir des connaissances fondamentales dans le domaine de la technique automobile.

APTITUDES REQUISES POUR CETTE PROFESSION :

Scolarité secondaire terminée et dossier de l'orientation professionnelle. Réussir le test organisé par les sections de l'UPSA.

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ANS